

Plus de deux mois après le 03 Août

ENTRE INSATISFACTIONS ET ESPOIR

Un peu plus de deux mois après le coup d'Etat du 3 Août, passé l'enthousiasme né du départ de Maaouya, une certaine langueur commence à gagner les mauritaniens. L'impact mitigé des mesures prises par le CMJD dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des citoyens et de l'assainissement de l'Administration a donné lieu à une insatisfaction de plus en plus partagée. C'est pourquoi d'aucuns soutiennent qu'en dépit des espoirs suscités par la perspective d'élections transparentes, nous ne sommes pas encore sortis de l'auberge.

Du début du processus démocratique en 1991, à part l'éclaircie des législatives et municipales de 2001, toutes les élections en Mauritanie ont été contestées pour fraude massive. Le PRDS, parti au pouvoir, s'était emparé de l'appareil administratif. L'opposition était laminée et marginalisée. Le dialogue politique inexistant et toute perspective de changement par les urnes impossible. Le désespoir a gagné les citoyens et les tentatives de prise du pouvoir par les armes se sont

multipliées. Celle du 08 juin a montré que la Mauritanie, présentée comme un havre de stabilité, pouvait, à tout moment, basculer dans le chaos. C'est pourquoi le changement du 3 Août, sans effusion de sang, a suscité le soulagement et redonné espoir aux mauritaniens.

Le CMJD, tombeur de Maaouya, en promettant de réduire le nombre de mandats présidentiels à deux et de créer une commission électorale nationale indépendante, a fait miroiter à l'opposition traditionnelle à Ould Taya la possibilité

d'alternance issue d'élections transparentes. La non-participation des membres du CMJD et du gouvernement aux futurs scrutins a été perçue comme un gage de neutralité de l'Administration et du pouvoir qui ont toujours servi de machine électorale au PRDS. Le CMJD, pour plus d'assurance, a promis la présence d'observateurs étrangers.

En plus de ces mesures électorales, il a été procédé, dans la foulée, à la libération d'une partie des islamistes et à l'adoption d'une ordonnance d'amnistie qui a permis le retour d'une partie de l'opposition en exil. Dans le domaine économique, les prix de certaines denrées de première nécessité ont baissé, une inspection générale de l'Etat a vu le jour et plusieurs directeurs de sociétés d'Etat, inamovibles sous l'ère Taya, ont été démis de leurs fonctions. Et, comme cerise sur le gâteau, les médias officiels ont donné la parole aux représentants de

toutes les formations politiques.

Enfin, pour gérer la transition de deux ans et préparer les futures élections (référendum, législatives et présidentielles) trois comités interministériels chargés de la justice, de la bonne gouvernance et du processus de transition ont été mis en place.

Toutes ces mesures, bien que favorablement accueillies par une majorité de mauritaniens, ont été prises unilatéralement par le CMJD dans l'euphorie du départ de Ould Taya. L'opposition, prise au dépourvu par des garanties fermes sur ses revendications électorales vieilles de 15 ans, a applaudi le putsch et a aidé les militaires à légitimer leur forfait auprès des partenaires de la Mauritanie. Quant au PRDS et aux partis membres de la majorité présidentielle qui soutenaient Maaouya, ils ont apporté leur soutien au CMJD.

Plus de deux mois après le 03 Août Entre insatisfactions et espoir

Le doute après l'emballlement

Passé le temps de l'emballlement, sans perdre espoir, certains commencent à douter de la réelle volonté de changement des nouvelles autorités.

La baisse des prix, mesures très attendue, n'a finalement été qu'un simple effet d'annonce. Les réductions de 40 à 100 Ouguiyas n'ont eu aucun impact sur la vie des ménages. La grogne des détaillants qui accusent les grossistes de ne pas jouer le jeu a mis un coup d'arrêt à la tendance de la baisse. On pensait que le CMJD allait s'attaquer aux grossistes, aux importateurs, au système pour faire sauter certains monopoles privés. Il n'en a rien été. Et, dans certains cas, la diminution s'est transformée en augmentation. En effet, le pain de 100 Ouguiyas, vendu à 90 Ouguiyas a été considérablement réduit. Et, pour le payer, il faut avoir la patience de pointer pour la monnaie. Les pièces ayant subitement disparues avec la diminution des prix.

Il faut noter également que les déclarations du Premier ministre lors de sa récente conférence de presse ne sont pas rassurantes ; une diminution significative des prix est-elle possible dans un pays qui connaît une situation financière critique ?

Le secteur des transports, malgré l'ordonnance de sa libéralisation, reste ce qu'il a toujours été. Les taxes d'application annoncées par le ministre de l'Équipement et des Transports sont toujours attendues. Malgré la dernière circulaire prohibant les réunions politiques à caractère tribal, les récentes nominations sont suspectées de dosages. L'ouverture des médias publics a montré ses limites. Le premier secrétaire de l'AJD a dénoncé la censure de la partie de son intervention relative aux déportés. Quant à Ould Weddadi, secrétaire général du parti unioniste, il s'est plaint de la suppression de son commentaire sur Israël. La télévision reste encore dans les limites de l'officiellement tolérable. C'est déplorables. Mais, ce qui l'est le plus, ce qui est incompréhensible, c'est le silence des autres formations politiques qui ne se sont pas soulevées cont-

re ces omissions. A la télé, on a vu que certains ont joué le jeu du politiquement correct. Maintenant, ils s'accrochent à la censure.

L'opposition traditionnelle à Ould Taya qui a repris ses revendications d'avant 3 août, n'a pas été écoutée. La demande d'audit des années Taya de l'APP n'a eu aucun écho. Au sujet du passif humanitaire, du retour des déportés et de l'esclavage, il n'y a quasiment aucune différence entre l'attitude des autorités d'avant et d'après 3 août.

L'espoir demeure, malgré tout

Force est de reconnaître qu'après un peu plus de deux mois d'exercice du pouvoir, le CMJD n'a pas changé la Mauritanie. Cependant, l'espoir suscité demeure. En effet, il est de plus en plus de citoyens qui pensent qu'en deux ans de transition, il n'est pas possible de baisser les prix, de régler toutes les questions pendantes liées à l'unité nationale, de faire reculer le tribalisme, le racisme, le régionalisme, le clientélisme...

Seule la perspective d'élections libres et transparentes entretient la flamme de l'espoir. Et, la transparence et le sérieux de ces élections dépendront, en grande partie, des résultats des travaux du comité interministériel sur le processus de transition et de la concertation dont elles feront l'objet.

Mercredi dernier, lors d'une réunion à l'assemblée nationale consacrée à la méthodologie de travail pour préparer la concertation après la restitution des travaux des différents comités interministériels, le leader du Front Populaire, Chbih Ould Cheikh Mélineine a jeté une sérieuse suspicion sur ces comités. Ils sont, a-t-il dit, en majorité composés de ministres, experts et cadres du PRDS. Si tel est le cas, il y a matière à s'inquiéter.

La Mauritanie fait partie des pays africains qui sont passés à côté du vent de démocratisation de l'après discours de la Baule. Après avoir perdu quatorze ans (1999-2005), peut-on nous payer le luxe de replonger dans les fraudes électorales massives et les coups d'Etat ?

Le coup de la dernière chance

Les futurs scrutins qui mettront fin à cette transition, sont, peut être, une sorte de coup de la dernière chance. La constitution, le parlement et le Président de la République qui sortiront du référendum, des législatives et des présidentielles doivent être nécessairement représentatifs du vote libre et transparent d'une majorité de mauritaniens pour que la Mauritanie soit, en fin, un pays moyennement démocratique comme certains de ses voisins. Autrement, il n'est pas exclu que nous sombrions dans une

situation de non-Etat, de non-puissance publique à la Somalienne. Pour que les futures élections soient transparentes, un grand coup de balai doit être donné dans l'administration territoriale. Il résulterait, en effet, de la gageure de vouloir faire un scrutin propre avec des Hakems et Welis qui ont fait les présidentielles de 92, qui ont fait Kobeni. Le degré d'implication, de faitlicité de certains est tel, qu'ils reproduiront, à coup sûr, les réflexes d'avant. Il faudrait ensuite permettre aux Mauritaniens de l'étranger de participer, pour la première fois, au choix des dirigeants de leur pays comme tous les ressortissants immigrés de tous les pays du monde.

KHALILOU.B.DIAGANA
KHALIOUBI@YAHOO.FR

Future constitution La perspective du rejet

La Constitution qui sera soumise au référendum dans une année sera un véritable test. Le CMJD a pris l'engagement de modifier seulement les dispositions de la loi fondamentale de 91 relatives au nombre de mandats et à leur durée. La PRDS et d'autres jugent que c'est suffisant. D'autres formations politiques, par contre, demandent une réduction des pouvoirs du Président de la République au profit d'un Premier ministre responsable devant le parlement, la suppression du sénat, l'institution de conseils régionaux... Dans le cas où ces propositions ne seraient pas prises en compte par le CMJD, on peut penser que leurs auteurs demanderont à voter. Non pendant le référendum. Et, comme nous sommes dans une logique de démocratisation réelle, il leur sera permis de better campagne contre la future constitution qui pourrait être donc rejetée. Dans cette hypothèse, la transition sera repoussée d'au moins une année. Le temps de revoir la copie.

Vote transparent et vote libre

Les élections transparentes supposent l'inscription de tous les citoyens qui le désirent sur les listes, des urnes, des isolements, un homme une voix, une Administration neutre, un dépouillement transparent en présence de

tous. Il s'agit d'un minimum qui peut être qui doit être exigé du CMJD. Pour que le vote soit libre, il faut que le citoyen, en lançant son enveloppe dans l'urne, soit déterminé uniquement par sa conscience et les programmes des différents candidats. Pour atteindre ce stade, il nous faut des décennies d'éducation civique et politique. Pour les futurs scrutins, il n'y aura peut être pas de bourrage d'urnes, de Kobeni, de "voteurs" professionnels, de vote sous commandement militaire. Cependant, comme pour les élections passées, il y aura le vote de l'argent, le vote du ventre, le vote tribal, racial, ethnique, familial... C'est pour dire que, d'un certain point de vue, une élection peut être transparente sans être libre. Pour la transparence la CMJD est astreint à une obligation de résultat ; aucun double vote, aucune partialité de l'Administration, aucune utilisation des moyens de l'Etat ne seront tolérés. Pour la liberté, passe sur lui une obligation de moyen ; il est impossible en deux ans d'amener les mauritaniens à faire fi de leurs tribus, de leurs ventres, ethnies, régions ou races en votant mais il est possible d'atténuer, par la sensibilisation, l'impact de ces tares au cours des futurs scrutins.

KHALILOU